

# FICHE D'INSCRIPTION

## IDENTITE :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ SEXE :  F  M

Adresse : \_\_\_\_\_

C.P : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Problème(s) de santé : \_\_\_\_\_

Allergies : \_\_\_\_\_ Traitements utilisés : \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'accident : \_\_\_\_\_ TEL : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Comment avez-vous connu NAGE ECO L'EAU ?  Internet  Bouche à oreille  Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

## FORMULE CHOISIE :

- Carte 10 séances  Carte 40 Séances  PASS illimité  
 Pass'Motte  Nautipass  Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

Montant total : \_\_\_\_\_ €

## PIECES A FOURNIR :

-Ce formulaire dûment complété et signé, accompagné du règlement.

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités aquatiques en mer (- de 3 mois)

## MODE DE REGLEMENT

- Chèque (à l'ordre de NAGE ECO L'EAU SARL / Possibilité de payer en 12 fois)  
 Espèces  
 Virement\* : IBAN FR76 1660 7002 1018 1219 9980 733 BIC CCBPFRPPPPG

\*Indiquez en référence votre nom et prénom, ATTENTION : Nouveau RIB

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

# Conditions Générales et Règlement

## **Article 1 : Conditions d'inscription.**

Toute inscription à NAGE ECO L'EAU se fait à partir du formulaire d'inscription dûment complété par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne intéressée majeure. Autorisation parentale requise pour les mineurs.

Le règlement est à effectuer avant le début du cours.

L'inscription aux cours / stages entraîne l'acceptation du présent règlement.

## **Article 2 : Annulation des cours.**

NAGE ECO L'EAU, se réserve le droit d'annuler une séance en tout ou partie, si elle considère que les conditions générales et climatiques ne permettent pas la pratique des activités proposées.

Pour les activités ou évènements nécessitant une réservation, toute absence ou annulation non signalée 24 heures à l'avance sera facturée.

Les stages sont ouverts pour 8 participants au minimum. En deçà, NAGE ECO L'EAU se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage. La confirmation aura lieu par mail auprès de chaque inscrit, une semaine avant le début du stage. Toute annulation ou report d'un participant peut avoir des conséquences préjudiciables pour la tenue du stage. En cas d'annulation par un participant moins de 15 jours avant le début de la session, le coût du stage sera facturé. Le remplacement par une autre personne est néanmoins accepté.

## **Article 3 : Responsabilité de la structure.**

Les participants sont pris en charge par NAGE ECO L'EAU, sous la responsabilité des éducateurs pendant toute la durée de chaque séance et donc assurés en conséquence.

Les participants reconnaissent disposer d'une assurance responsabilité civile individuelle qui les couvrent en dehors des horaires de séances

## **Article 4: Assurance**

Toutes les personnes inscrites dans la structure bénéficient des garanties en Responsabilité Civile souscrites par NAGE ECO L'EAU.

## **Article 5 : Matériel.**

Le matériel nécessaire à la pratique des activités sera fourni aux adhérents uniquement pendant les heures de cours et en fonction des prestations souscrites.

Les participants sont responsables du matériel qui leur est confié. (gants de boxing, frites, bouées...)

Il en est de même pour le matériel loué (combinaisons, gants, chaussons...)

## **Article 6 : Engagement des participants :**

L'inscription à NAGE ECO L'EAU, entraîne l'acceptation des risques liés à la pratique des activités proposées, dans des conditions normales de pratique.

Le participant déclare être en bonne santé, savoir nager 25 mètres et apte à la pratique des activités aquatiques en mer (Sea boxing, Sea fitness, Water boost, Aqua Treck, Aqua Trail, Water palmes, Sea swimming, Natation...).

## **Articles 7 : Conditions matérielles**

Durant l'activité :

- le port de vêtements en néoprène (shorty/ combinaison) est obligatoire. Seul l'éducateur est apte à autoriser la pratique des activités sans équipement en néoprène quand les conditions météorologiques le permettent.

- Les chaussons en néoprène sont obligatoire pour éviter les risques de blessure pendant certaines activités.

- Dans le cas de port de lunettes de vue, une fixation adaptée est impérative. NAGE ECO L'EAU ne peut être tenue responsable de la perte d'effets personnels (lunettes, montres, bijoux...)

## **Article 8 : Vols d'objets.**

Il est fortement déconseillé aux pratiquants de laisser des objets de valeurs dans les locaux ou emplacements mis à disposition.

NAGE ECO L'EAU décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels des participants.

## **Article 9 : Droit à l'image.**

Toute inscription entraîne l'autorisation donnée à NAGE ECO L'EAU d'utiliser les photos et/ou vidéos réalisées pendant les activités, à but publicitaire et ce, sans contrepartie financière. Il est possible à toute personne de refuser ce droit à l'image en le signalant lors de son inscription.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature (« lu et approuvé »)

**NAGE ECO L'EAU SARL**

7, RUE DES JARDINS. 34880 LAVERUNE

Mail : nageecoleau@gmail.com - Contact : 06.51.30.62.95